

Dossier technique : un regard inédit sur le lâcher 2018 de vitesse des Entente des V – Entente Frontalière – Entente de l'Ouest



En 2018, le Hainaut a compté au moins sept lâchers de (grande) vitesse. Six étaient programmés le samedi, un le dimanche.

Le présent dossier technique traité ne relève pas de la lignée des précédents pour une raison bien simple. En effet, l'association « *Entente des V - Entente Frontalière - Entente de l'Ouest* », son sujet, disposait en 2018 d'un lâcher individuel qui couvrait l'aile gauche de la région Ath-Lessines. Elle a de nouveau cultivé le paradoxe en ce sens qu'elle a certes proposé une épreuve générale mais aussi trois doublages.

Deux de ces derniers, en l'occurrence ceux de l'« *Entente des V* » et de l'« *Entente de l'Ouest* », étaient gratuits, non obligatoires et organisés pour ainsi dire chaque semaine (exception faite le 8 septembre). En réalité, chacune de ces ententes précitées proposait une zone de participation pour le résultat général de l'association et une autre plus restreinte pour celui du doublage portant son nom. Une conséquence de la recherche d'une « *clientèle* » la plus large possible pour atteindre des objectifs particuliers ne relevant pas du domaine de la vitesse.

Quant au troisième, en l'occurrence celui de l'« *Entente Frontalière* », il était exclusivement prévu pour la campagne des jeunes si le besoin s'en faisait sentir. La caractéristique de ce doublage résidait dans le fait que les amateurs français de certaines communes limitrophes à la frontière belge étaient repris au niveau local et non au niveau de l'association.

In fine, de nombreuses localités étaient citées à diverses reprises dans les différents rayons des doublages ce qui alimentait théoriquement la concurrence.



Comparer des doublages d'un résultat général connu ne constitue pas un regard prospectif. Toutefois pour ne pas délaissier les amateurs de cette association, « Coulon Futé » a publié, de semaine en semaine, les « tops 10 » de toutes les catégories de l'épreuve générale. Ces classements sur la toile n'ont qu'un impact local faute de concurrence extérieure, ne peuvent pas être interprétés comme ce fut le cas dans certains autres dossiers techniques.

Regard rétro !

La question de revoir le mode de lâcher 2017, de réactualiser si possible le lâcher unique de vitesse en terres athoise et lessinoise (voire à la limite de l'étendre à celui du « *Renouveau* ») a hanté en vain des esprits lors de l'assemblée préliminaire de Thumaide décrétée en l'absence de la presse. Rien n'y fit, l'accord de longue durée qui arrive à son terme, a prévalu.



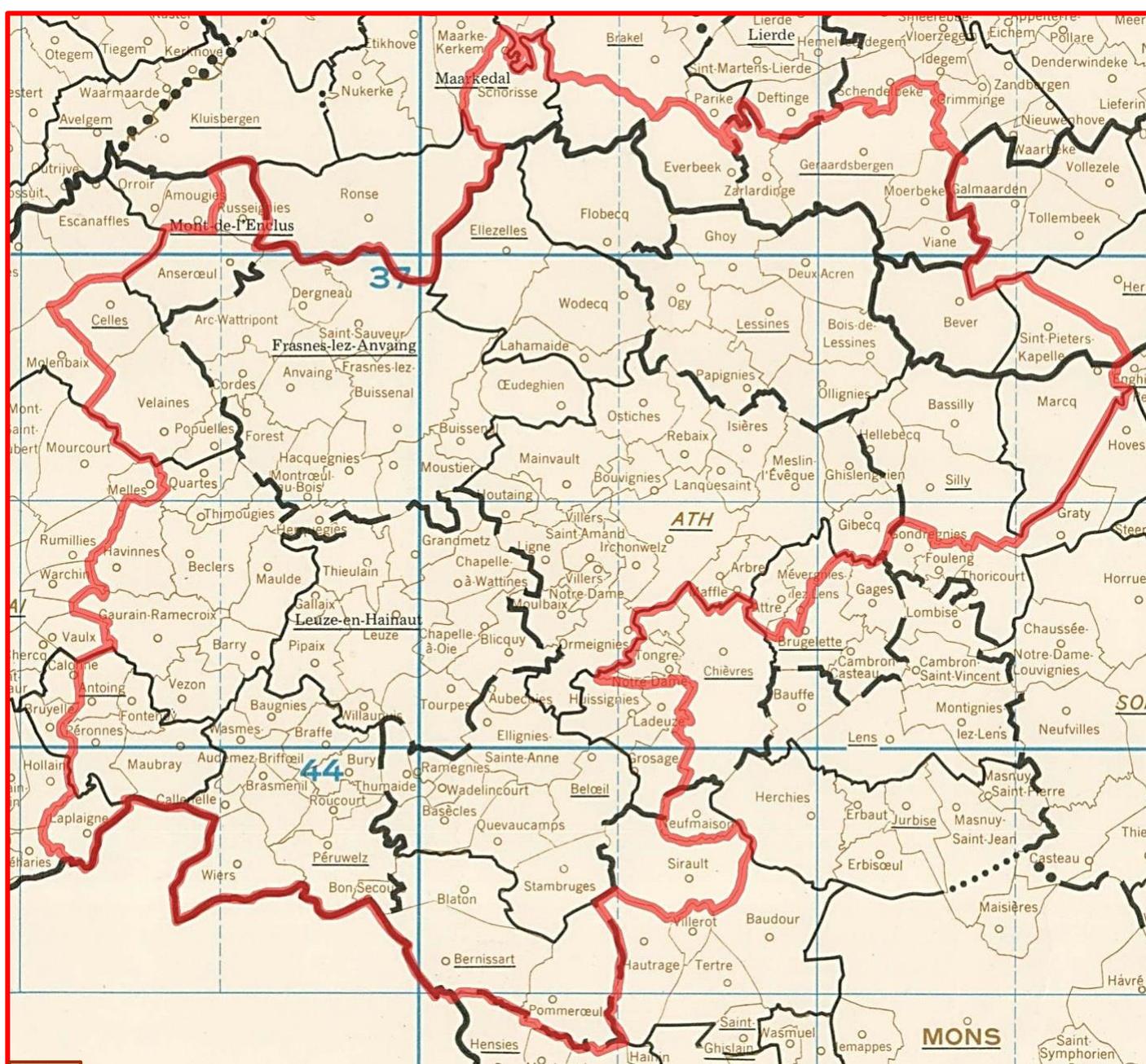
Des statistiques réduites !

Da par le contexte explicité, seules, deux notions peuvent être traitées.

La première traite la participation générale et son évolution pendant la saison. Le tableau initial proposé ci-dessous la cerne en reprenant d'abord les données classiques inhérentes à tout vol (étape, date, orientation du vent, heure et ordre du lâcher repris sur Info TT), agrémentées des contingents obtenus par catégorie et le total final atteint. Pour faciliter d'éventuelles comparaisons internes à l'association, les concours portant sur une même étape sont regroupés.

La seconde par contre flirte avec la réussite sportive. Le tableau proposé à cet égard remémore la chronologie des pointeurs de l'exercice (le pointeur général est noté en rouge).

Sur les aires d'Ecouen, de Maissemy, de Noyon, de Péronne et de Pont-Sainte-Maxence, au plus cinq lâchers (Ath-Lessines, Flandre orientale, Ouest, Le Renouveau & Tournaisis) ont été en général effectués à dix minutes d'intervalle. Cependant, à la date du 11/08, deux lâchers supplémentaires (ouest et est de la province d'Anvers), libérés en premier, ont été répertoriés.



La participation !

Les cinq étapes de Peronne, Maissemy, Noyon, Ecoeu et Pont-Sainte-Maxence ont corroboré à l'itinéraire 2018 des « *Entente des V – Entente Frontalière – Entente de l'Ouest* ». Délibérément, les concours de semaine n'ont par contre pas été pris en considération dans ce dossier. De leur côté, les Noyon de septembre n'interviennent pas également dans le décompte final effectué car la possibilité de doubler les jeunes dans les vieux et l'ouverture éventuelle de rayons faussent les données établies au cœur de la campagne.

Entente des V – Entente Frontalière – Entente de l'Ouest – Saison 2018						
Date	Vent	Lâcher & ordre	Vieux	Juniors	Jeunes	Total
PERONNE						
31/03	SSO faible	9h30 - 2	56	138		194
Sous-total			56	138		194
MAISSEMY						
07/04	S modéré	9h20 - 3	418	547		965
19/05	N faible	8h10 - 2			238	238
26/05		8h45			313	313
Sous-total			418	547	551	1516
NOYON						
14/04	S faible	10h20 - 1	799	854		1653
02/06		10h30			328	328
Sous-total			799	854	328	1981
PONT-SAINTE-MAXENCE						
21/04	calme	8h50 - 3	949	1005		1954
05/05		8h50 - 3	466	534		1000
12/05	calme	8h - 4	390	489		879
26/05		9h20	279	469		748
16/06	O faible	10h20 - 3	244	324	502	1070
23/06	NNE faible	8h05 - 3	257	372	708	1337
07/07	calme	7h20 - 3	220	310	1106	1636
21/07	NNO modéré	9h30 - 3	153	200	978	1331
28/07	O modéré	8h20 - 3	155	192	894	1241
11/08	O faible	9h – 6*	109		1104	1213
25/08	O modéré	8h30 - 4	61		676	737
01/09	calme	8h20 - 3	27		702	729
Sous-total			3310	3895	6670	13875

* : Anvers a effectué deux lâchers, portant ainsi à sept le nombre d'heures d'ouverture de paniers.



Entente des V – Entente Frontalière – Entente de l'Ouest – Saison 2018

Date	Vent	Lâcher & ordre	Vieux	Juniors	Jeunes	Total
ECOUEEN						
28/04	SO modéré	10h10 - 4	819	841		1660
19/05	N modéré	8h20 - 3	393	498		891
02/06	SO faible	9h10 - 2	295	436		731
30/06	N modéré	7h30 - 4	246	316	603	1165
15/07	NO faible	7h05 - 4	187	208	845	1240
04/08	NNO modéré	7h20 - 3	142	172	937	1251
18/08	O faible	8h20 - 3	52		905	957
Sous-total			2134	2471	3290	7895
TOTAL FINAL			6717	7905	10 839	25 461

Aux contingents finaux du tableau ci-dessus peuvent être ajoutés ceux des Noyon de septembre. Mais comme ces étapes ont admis des jeunes doublés dans les vieux, il s'est avéré judicieux, comme signifié auparavant, de ne pas les incorporer dans le décompte final à des fins de rapporter des données respectant systématiquement les catégories d'âge des pigeons engagés.

NOYON DE SEPTEMBRE						
08/09	calme	8h55 - 2	277	-	605	882
15/09	calme	9h10 - 2	95	-	519	614
22/09	SSO faible	8h50 - 3	59	-	281	340
29/09	calme	9h10 - 2	116	-	276	392
TOTAL FINAL			547	-	1681	2228

Ainsi virtuellement ! A titre indicatif, l'association « *Entente des V – Entente Frontalière – Entente de l'Ouest* », a, en tenant compte des pigeons doublés (en d'autres termes des données des quatre Noyon de septembre), recensé **7264 vieux, 7905 juniors et 12 520 jeunes ce qui correspond à un total de 27 689 pigeons**. Des données certes supérieures à la réalité de terrain...

La revue des lauréats !

L'élite sportive de l'entente émerge de cet ultime tableau du dossier. Les noms notés dans les différentes cases désignent les vainqueurs des catégories. Ceux en rouge ont par contre décroché le titre honorifique de pointeur général.



A la découverte des pointeurs - Entente des VII-Entente Frontalière-Entente de l'Ouest

Date	Vieux	Juniors	Jeunes
31/03	Goemaere José & Gustave (Havinnes)	Depelchin Daniel (Gaurain)	
07/04	Goemaere José & Gustave (Havinnes)	Lagneau Jean (Ellezelles)	
14/04	Van Steelandt Willy (Thumaide)	Van Steelandt Willy (Thumaide)	
21/04	Casaert-Senechal (Russeignies)	Casaert-Senechal (Russeignies)	
28/04	Leturcq-Duponchelle (Wadelincourt)	Murez-Marichal (Wadelincourt)	
05/05	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	
12/05	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Lagneau Jean (Ellezelles)	
19/05	Murez-Marichal (Wadelincourt)	Murez-Marichal (Wadelincourt)	Spaerkeer Claude (Wiers)
26/05	Balcaen-Dubois (Ellezelles)	Spaerkeer Claude (Wiers)	Vandeputte Eric (Brasménil)
02/06	Botquin Yvon (Leuze)	Murez-Marichal (Wadelincourt)	Vandeputte Eric (Brasménil)
16/06	Gheenens-Delbecq (Maivault)	Gheenens-Delbecq (Maivault)	Bouchard Pierre (Péruwelz)
23/06	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Leturcq-Duponchelle (Wadelincourt)
30/06	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Hautrive Edouard (Maulde)
07/07	Goemaere José & Gustave (Havinnes)	Goemaere José & Gustave (Havinnes)	Goemaere José & Gustave (Havinnes)
15/07	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)
21/07	Leturcq-Duponchelle (Wadelincourt)	Carlier Freddy (Mainvault)	Devleeschauwer Vincent (Moustier)
28/07	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)
04/08	Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)	Gheenens-Delbecq (Maivault)	Leturcq-Duponchelle (Wadelincourt)
11/08	Murez-Marichal (Wadelincourt)		Murez-Marichal (Wadelincourt)
18/08	Kapitan Jean (Thumaide)		Leturcq-Duponchelle (Wadelincourt)
25/08	Bistoën-Christiaens (Opbrakel)		Leturcq-Duponchelle (Wadelincourt)
01/09	Bistoën-Christiaens (Opbrakel)		Van Renterghem-Debliqy (Pipaix)
08/09	De Groote Dany (Everbeek)		Gheenens-Delbecq (Maivault)
15/09	Tuypens Danny (Zarlardingé)		Tuypens Danny (Zarlardingé)
22/09	Van de Walle J-Claude (Zarlardingé)		Deleuze Marcel (Moulbaix)
29/09	Carrez Gervais (Ellezelles)		Goemaere José & Gustave (Havinnes)

